

l'entretien

« Financer les cultes : un système archaïque ! »

La fin du financement des cultes, la disparition des cours de religion, le rêve d'un réseau d'enseignement unique : Jean-Philippe Schreiber (ULB) ose tout dans son dernier livre.

C'est un propos sans tabou que livre Jean-Philippe Schreiber, professeur en histoire des religions à l'ULB. Dans son dernier ouvrage, La Belgique, État laïque... ou presque, le chercheur invite l'État belge à « achever son processus de laïcisation ». Au programme : fin des symboles religieux, abolition des cours de religions, du financement des cultes et émergence d'un réseau d'enseignement unique.

Vous estimez qu'il est « enfin temps » que la Belgique aille jusqu'au bout du processus de séparation. Y a-t-il aujourd'hui un momentum favorable ?

D'un point de vue structurel, le pays se sécularise depuis 50 ans et nous fonctionnons toujours avec un système archaïque du XIX^e siècle, qui accorde des privilèges aux confessions établies. J'ai le sentiment qu'aujourd'hui, nous sommes en effet à un momentum parce que nous avons déjà touché à une série de choses qui paraissent taboues. Avec le gouvernement arc-en-ciel, sur des dossiers comme l'euthanasie, le mariage homosexuel, l'adoption, etc. Ensuite avec le nouveau gouvernement communautaire qui a ouvert une brèche quant aux cours de religion. Tandis qu'au niveau local, des voix se font entendre pour dénoncer la charge insupportable des cultes sur les finances publiques.

Selon vous, la Belgique serait plus laïque que la France...

D'abord parce que la France est beaucoup moins laïque qu'on le croit ! Ensuite, à mon sens, on peut interpréter la Constitution belge comme une Constitution laïque. Le terme n'y est pas tout simplement

parce qu'à l'époque il n'existait pas ! Cela peut sembler paradoxal car au XIX^e siècle, l'Eglise catholique avait certes beaucoup de poids, mais elle avait été tellement brimée sous le régime précédent qu'elle a défendu deux revendications : la liberté de l'enseignement et la liberté pour elle-même, l'autonomie vis-à-vis de l'autorité publique. La séparation, elle est là. Mais on viole en permanence cette Constitution.

Notamment en intégrant des cours de religion dans l'enseignement public...

Mon propos est de montrer la double victoire de l'Eglise catholique à l'issue du pacte scolaire. Elle a obtenu que son réseau soit financé au même titre que l'école publique mais aussi d'être présente dans l'enseignement public à travers les cours de religion. Pour moi, la proposition du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles de passer à une heure de citoyenneté et une heure de religion n'est qu'une étape. Surtout dans un cadre où la diversité est au centre des débats, il est essentiel de promouvoir une école où on ne distingue pas les élèves en fonction de leur origine ou de leur religion.

Vous prônez la fin du financement des cultes. Réaliste ?

C'est vrai que ce point de vue est encore peu exprimé. Mais je n'ai pas le sentiment qu'il soit peu partagé. Une série de discriminations, de distorsions, rendent ce système intenable juridiquement. Et la suppression n'est pas irréaliste. Les Pays-Bas l'ont fait il y a trente ans dans une relative sérénité. Mon propos n'est pas anti-religieux. Je crois même qu'une

sortie du système peut se faire au bénéfice des cultes. Prenez l'exemple de la France : les Eglises se financent par les dons des fidèles et cela les rend nettement plus dynamiques. Chez nous, on distribue de l'argent de façon inconsidérée et, en fonction de la séparation constitutionnelle, on n'a aucun droit de regard sur la façon dont ces fonds sont utilisés. A l'échelle de l'Etat, c'est 600 millions par an. Je prône le modèle britannique ou néerlandais : chaque église se finance par les dons des fidèles ainsi que par les revenus de son patrimoine, notamment mobilier, qui est devenu très important au fil des siècles...

La religion islamique ne jouit pas de toutes ces ressources...

D'abord, je pense qu'on a beaucoup d'idées reçues sur la situation de précarité du public des mosquées. Et malgré tout, des mosquées ont été construites avec certes une participation des pouvoirs publics, mais aussi des fidèles. Cela démontre qu'ils sont capables de mobiliser des moyens, y compris de l'étranger. Dans la mesure où la circulation des capitaux se fait dans tous les domaines, il n'y a pas de raison que cela ne se fasse pas pour les religions.

Supprimer le financement public ou les cours de religion revient à n'avoir plus aucun contrôle sur les discours véhiculés, disent certains.

C'est un argument qui ne tient pas la route : ceux qui l'invoquent savent très bien que l'Etat ne peut pas contrôler les contenus, en vertu précisément de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et du pacte scolaire. Ce sont les cultes qui choisissent leurs professeurs et leurs ins-

pecteurs. Par ailleurs, si l'on regarde les pays où on ne dispense pas de cours de religion, la radicalisation ne diffère pas de la situation en Belgique.

Enfin, il y a ce « grand rêve » d'un réseau unique. Utopiste ?

Il y a une gradation dans l'espérance ! Mais cela me semblait impensable de proposer une laïcisation de l'espace public sans évoquer le lieu même où tout s'est joué : l'école. Le système actuel est absurde, extrêmement coûteux et il crée une compétition inutile. Je suis réaliste : je sais que ce discours n'est tenu que par

quelques-uns seulement. Mais je crois qu'un jour, il faudra prendre cette question à bras-le-corps pour le bien des élèves, des enseignants, et de l'Etat.

Finalement, vous utilisez assez peu le terme de laïcité...

J'utilise l'épithète « laïque » ou le terme « laïcisation ». Je ne suis pas un défenseur de la « laïcité » car le mot induit des usages néfastes et trop calqués sur le modèle français. L'extrême droite et une certaine droite nationaliste se le réapproprient pour en faire une sorte de rempart culturel civilisationnel de la tradition

chrétienne face à un soi-disant envahissement musulman. Il est peut-être temps de mettre de côté ce mot « laïcité ». Le temps de décrier le débat et de s'entendre sur ce qu'on veut. Car je suis convaincu qu'il y a moyen de trouver des convergences entre hommes et femmes qui viennent d'horizons divers. Et que c'est un objectif partagé par beaucoup de Belges. ■

**Propos recueillis par
ELODIE BLOGIE**

Jean-Philippe Schreiber

Docteur en philosophie et lettres, Jean-Philippe Schreiber est professeur en histoire des religions à l'ULB, où il a dirigé de 2003 à 2007 le Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité (Cierl). Il a aussi créé un portail Internet intitulé « Observatoire des Religions et de la Laïcité » (Orela), site d'information sur l'actualité des religions.